

Chers parents,

Le gouvernement a décidé la fermeture des écoles et le confinement à compter du 17 mars midi pour permettre de mieux lutter contre la progression du COVID-19. Nous comprenons les raisons de cette décision et pensons aussi aux difficultés qui peuvent être les vôtres à cette occasion. **L'établissement sera donc fermé et inaccessible aux élèves** à partir du mardi 17 midi. Les élèves ne sont toutefois pas en vacances et nous mettons tout en œuvre pour organiser les cours à distance, des évaluations régulières et le suivi scolaire de votre enfant.

Pour répondre à la continuité pédagogique les cours seront donnés via les outils numériques suivants :

- Ecole Directe, avec un espace numérique de travail
- E-miam (étudiants ISTM et filière ST2S)

Les jeunes disposent tous de leurs identifiants (soit pour l'un, soit pour les deux selon leur formation). Merci de nous signaler l'impossibilité d'accéder à un outil informatique, et de nous contacter pour tout problème de connexion (perte d'identifiants/problèmes techniques, etc) : planning@lycee-montplaisir.org pour Ecole Directe, jean.louis.saurel@lycee-montplaisir.org , pour E-miam.

Ce sont les outils principaux que les élèves et étudiants doivent consulter tous les jours. Le travail est à faire de préférence le matin pour garder un rythme. Les lycéens ont aussi accès à ma classe à la maison (outil CNED). Cet outil supplémentaire est complémentaire. Il est utilisable si vos enfants ont besoin dans leur travail personnel de compléter leurs connaissances. Mais ce n'est pas l'outil pour assurer la continuité pédagogique (sauf certaines classes du supérieur).

Les professeurs veilleront à rester en lien avec les élèves pour les soutenir dans ce travail solitaire. Prenez soin de fixer un rythme de travail dès le début, par exemple avec le travail scolaire le matin et d'autres activités l'après-midi. Il n'est pas possible pour un jeune de passer une journée entière à travailler seul.

Pour assurer la continuité pédagogique, il nous faut aussi connaître la situation de vos enfants, aussi nous vous demandons de signaler sur Ecole directe toute maladie ou absence qui empêcheraient le jeune de pouvoir suivre ces cours à distance. Les règles du règlement intérieur concernant la restitution des exercices et devoirs s'appliquent, avec une tolérance compte tenu des circonstances.

Les stages professionnels en entreprise (PFMP) et stages professionnels étudiants sont suspendus à compter de ce jour.

L'établissement passe en télétravail à compter de ce jour. Il sera ouvert tous les jours uniquement pour la sécurité par les équipes de maintenance. Les réunions à distance suivantes sont maintenues:

- Conseils de classe et conseils d'orientation (sans les délégués) (visio)
- Entretiens individuels ponctuels en vue de préparer les examens (notamment BTS) (tel)
- Entretiens avec les parents (orientation, suivi...) (tel ou visio)
- Rendez-vous ponctuel avec un élève (téléphone) ;

C'est une année scolaire particulière qui s'annonce, et tous les examens seront adaptés et assouplis en conséquence. En fonction de l'évolution de la situation, nous nous adapterons et ne manqueront pas de vous informer, notamment pour ce qui concernent les vacances scolaires.

Nous comptons sur vous pour soutenir vos enfants pour cet enseignement à distance qui est nouveau pour eux.

Prenez soin de vous et de vos proches. Restant dans l'espérance, bien cordialement,

Olivier PONS, chef d'établissement
Natascha BERARD, directrice adjointe ;
Isabelle BOFFARD, directrice adjointe ;